



CONSEIL de VOYAGES

Mes bagages en avion

Vous partez en vacances? Un voyage en avion? Alors qu'est-ce que vous pouvez emporter avec vous dans l'avion?

Au départ, je préciserai une différence très importante, entre la douane et les contrôles de sécurité. Vous passez aux douanes quand vous ENTREZ dans un pays, et vous passez aux contrôles de sécurité de l'aéroport quand vous SORTEZ d'un pays. Donc, quand vous sortez du Canada, avant de monter à bord de l'avion, vous passez un contrôle de sécurité pour vos bagages à main et ce que vous avez dans vos poches, puis quand vous arrivez dans l'autre pays, comme les États-Unis, vous passez les douanes américaines. Quand vous partirez des États-Unis en avion pour revenir au Canada, alors vous passerez les contrôles de sécurité en prenant l'avion aux É.U. et en arrivant au Canada, vous passerez aux douanes canadiennes.

Pour résumer, je dirais qu'avant de monter en avion, c'est au contrôle de sécurité des bagages que vous passez, puis lorsque vous débarquez de l'avion c'est aux douanes que vous passez, et c'est la procédure dans tous les pays.

Il y a une exception à la règle, c'est lorsqu'un pays offre du pré dédouanement dans un autre pays. Ainsi par exemple, il y a un poste de douanes américaines à l'aéroport Pierre-Eliot-Trudeau à Dorval pour pré dédouaner les voyageurs, ce qui a pour effet que les voyageurs qui se rendent aux États-Unis en partant de Dorval, passent les douanes américaine à Dorval avant de partir, ce qui leur permet de ne pas avoir à passer les douanes à leur arrivée aux États Unis, puisqu'ils auront déjà accompli cette formalité à Montréal avant le départ. Ainsi, au départ de Montréal, le voyageur passera les douanes américaines et le contrôle de sécurité avant de prendre son avion; puis à l'arrivée aux États-Unis, il n'aura pas à repasser les douanes américaines, il se rendra directement prendre ses bagages au carrousel.

Selon la compagnie aérienne avec laquelle voyagerez et selon que vous êtes en classe affaire ou en classe économique, la quantité et le poids des bagages peuvent être différents. Certains transporteurs pourront même peser le bagage à mains que vous emporterez avec vous à bord de l'avion, limitant ainsi le poids à 7 kilos pour le bagage à mains et vous limiter à 2 ou 3 morceaux de bagages à l'intérieur de la carlingue.

Vérifiez bien sur le site de l'ACSTA plus bas, ce que vous pouvez transporter dans vos bagages à mains, pour éviter les surprises. Ainsi, les divers liquides ne peuvent être en quantité plus grande que 100ml, dans des contenants moindre que 100ml. Par exemple, si vous avez un contenant de parfum de 130ml mais qui contient seulement 20ml de parfum, il vous sera confisqué.

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter les sites listés plus bas.

Contrôle de sécurité (bagages): http://www.catsa-acsta.gc.ca/francais/travel_voyage/pack_prep.shtml

Agence des services frontaliers: <http://www.cbsa-asfc.gc.ca/menu-f.html>

Ministère des affaires étrangères : http://www.voyage.gc.ca/MAIN/SITE_MAP-FR.ASP

La santé en voyage : http://www.phac-aspc.gc.ca/tmp-pmv/index_f.html

Bureau des passeports : <http://www.ppt.gc.ca/index.aspx?lang=f>

Douanes américaines : <http://www.customs.ustreas.gov/>

...alors, il ne reste plus qu'à vous souhaiter un très beau voyage !